

5 UN RECENSEMENT
DE LA POPULATION
EN 2019

8 CRÉATION D'UN
CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

16 LE RÔLE PRÉPONDERANT
DES COMMERCES
DE PROXIMITÉ



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro 14

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE MUNICIPALE FAIT SA MUE

Nombre de berceaux majoré, nouveaux
locaux : une crèche en mouvement

Trimestriel - Octobre 2018



ÉDITO

Après un été chaud et ensoleillé, la vie de notre commune a repris au rythme des activités et des manifestations de la rentrée.

Beaucoup ont pu profiter de cette chaleur pour goûter aux joies de la baignade, la fréquentation de la base nautique de Ménasse, bien que légèrement en deçà des années précédentes, coupe du monde de football et canicule obligent, est restée stable avec des activités toujours autant appréciées par les visiteurs de notre agglomération, des Landes et d'ailleurs. Le paiement du parking de deux euros, voire un euro, pour la période du 1^{er} juillet au 31 août, n'a pas eu l'effet catastrophique prédit par certains, mais au contraire nous avons pu constater le développement de l'éco-conduite, l'utilisation du bus et des moyens de locomotion comme le vélo et les motocycles.

La rentrée, c'est aussi le succès de notre traditionnel Forum des Associations le premier week-end de septembre où toutes les associations présentes et leurs émérites bénévoles font découvrir à toutes et à tous les saint-pierrois l'étendue des activités possibles dans les domaines sportifs, culturels, caritatifs, de loisirs ou de bien-être.

La rentrée, c'est encore les récompenses avec la remise des prix pour les maisons, les balcons et les jardins fleuris ou bien la cérémonie des trophées sportifs pour mettre en lumière les sportifs, les dirigeants et bénévoles des différentes sections qui sont par leur investissement et leur passion, la vitrine de notre commune.

Depuis l'année dernière nous avons également mis en place l'accueil des nouveaux arrivants qui nous permet de leur présenter la commune, les réalisations et les projets à venir.

Mais cette année, la rentrée c'est surtout la concrétisation de presque deux ans de travail, de recherche, de répétition pour présenter un spectacle gratuit sur l'histoire de Saint-Pierre-du-Mont, une preuve que notre ville s'inscrit dans une volonté de développer et de faire découvrir la culture pour tous, comme nous le faisons avec les concours de peinture et de nouvelles, ainsi que les différentes expositions instaurées dans le hall d'accueil de la mairie.

Notre commune est appréciée pour son côté urbain-rural, mais surtout pour l'accueil et les structures existantes.

Très chaleureusement.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Séance du Conseil municipal

page 4

POPULATION

Un recensement pour 2019

page 5

ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité

page 6

ENVIRONNEMENT

Le bois de Pinsolle

page 7

CITOYENNETÉ

Un conseil municipal des enfants

pages 8 et 9

SPORTS

Le sport au coeur de Saint Pierre

page 14

VIE ASSOCIATIVE

Le club des retraités

page 15

COMMERCES

Les enseignes de proximité

page 16

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18



Dossier

La crèche augmente sa capacité d'accueil

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°14

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimé en France

Photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont, Jacky Bohère, Damien Thuaud, Michel Joffroy.

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

Conception : Agence Esens- esens-creation.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 1^{er} septembre 2018, le Forum des Associations de Saint-Pierre-du-Mont a connu une fréquentation remarquable. Une soixantaine d'associations ont présenté leurs activités sur stand. Le thème des Jeux de Rôles a tenu lieu de fil conducteur. La section Pelote du Sporting Club Saint-Pierre-du-Mont s'est chargée, comme à l'accoutumée, de la partie restauration.

UNE POLICE DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique a rencontré cet été, les Présidents de Conseils de Quartier, Monsieur le Maire et les élus référents, pour évoquer le dispositif de Police de Sécurité au Quotidien qui sera mis en œuvre sur la commune. Ce dispositif repose sur un partenariat local entre les citoyens et les policiers (proximité et renforcement de la présence policière). Une communication à destination des habitants est en cours d'élaboration

En Bref & en images

Cérémonie commémorative

La cérémonie commémorative de la Libération de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont s'est déroulée mardi 21 août 2018 devant la stèle du pont de Bats, avenue Corps Franc Pommès à Saint-Pierre-du-Mont.



ÇA ROULE POUR LE SKATE PARK

Dans le cadre de la reconstruction du complexe sportif du COSEC, le cabinet d'architecte « Ligne 7 Architecture » a présenté mardi 17 juillet 2018 le projet de construction d'un skate park aux élus, en présence de responsables associatifs et d'un groupe de pratiquants experts. Le skate park comprendra un bowl et couvrira 3 zones (500 m²). La convivialité avec de nombreux espaces arborés doit permettre à ce site d'être un lieu de rencontres entre les promeneurs et les pratiquants. Une seconde réunion de travail est programmée mardi 30 octobre.

LE PRÉFET EN VISITE AU COSEC

Jeudi 5 juillet 2018, Joël Bonnet, Bernard Kruzynski et Jean-Marie Bayle, ont accompagné le Préfet des Landes Frédéric Périssat, son secrétaire général Yves Mathis, ainsi que des représentants de La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations au COSEC afin de mesurer l'état d'avancement des travaux de reconstruction du complexe.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr



L'ordre du jour du lundi 24 septembre 2018

Dossier PROCES-VERBAUX :

1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 juin 2018

Dossier COMMUNAUTAIRE :

2• Nouveau Programme de Renouveau Urbain - convention pluriannuelle de renouvellement urbain de l'Agglomération montoise - quartier du Peyrouat et de La Moustey

3• Modification des statuts de Mont de Marsan Agglomération - mise à jour de la compétence facultative « actions dans le domaine culturel », consécutivement à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « création, aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs »

4• Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) sur l'évaluation de la finalisation des charges de la saison culturelle (extension de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « équipements culturels et sportifs » exercée par Mont de Marsan Agglomération

5• Modification des statuts de Mont de Marsan Agglomération - exercice de deux nouvelles compétences optionnelles « eau » et « assainissement des eaux usées »

Dossier CONVENTIONNEMENT :

6• Convention de partenariat avec l'association « Compagnons Bâisseurs Aquitaine »

Dossier FINANCES :

7• Subvention d'équipement au SYDEC

8• Créances irrécouvrables - admissions en non valeur

Budget commune 2018 - budget eau 2018 - budget assainissement 2018 convention

9• Décision modificative n°1 : budget eau et assainissement 2018

10• Concours du Receveur Municipal - attribution d'indemnité

11• Subvention exceptionnelle à l'association la Seigneurie des Trois Rivières

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

12• Modification du tableau des effectifs - création d'un poste de Conseiller des Activités Physiques et Sportives

13• Modification du tableau des effectifs dans le cadre de la promotion interne

14• Recensement de la population 2019 - création des emplois temporaires d'agents recenseurs

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE :

15• Convention de mise à disposition d'un terrain au profit du SICTOM du Marsan

16• Convention d'occupation du domaine public au profit de M. et Mme DOUCET

17• Cession d'une partie de l'espace vert du Pouy (parcelle AD 591)

Dossier JURIDIQUE :

18• Dérogation municipale à la règle du repos dominical pour les salaires des commerces de détail situés à Saint-Pierre-du-Mont - année 2019

> Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,

> Questions diverses.

UN ESPACE RÉSIDENTIEL AGRÉABLE À VIVRE

C'est à l'entrée du Clos Saint-Pierre qu'un habitat locatif et novateur a fait son apparition. Ce locatif conventionné, répond aux besoins prégnants du territoire. L'architecte Michel Dumont a conçu 16 habitations organisées en 4 îlots de maisons de ville; un cinquième îlot est composé de 6 T2 superposés. Les maisons profitent toutes d'un garage et d'un petit jardin privé avec terrasse et haies végétales. Réalisés en partenariat avec le groupe action logement Clairsienne, ces logements locatifs ont été inaugurés par les autorités lundi 9 juillet 2018



INFOS TRAVAUX

À l'occasion des travaux de rénovation de son réseau d'assainissement, l'avenue Camille Brettes sera fermée à la circulation du 17 octobre au 30 novembre 2018. Une déviation par la rue George Stephenson sera mise en place.

UN RECENSEMENT DE LA POPULATION ANNONCÉ EN 2019

Du 17 janvier au 16 février, les habitants de la commune de Saint-Pierre-du-Mont participeront à une enquête de recensement. Ce recueil d'information est utile au calcul de la population légale (mise à jour chaque année en décembre) et aux statistiques concernant les caractéristiques de chaque foyer (habitants et logements).

Un recensement, oui, mais pour quoi faire ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des applications pratiques pour les communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer... Ce processus est un véritable outil de travail pour les élus.



L'INSEE a animé une réunion à l'Hôtel de ville.

Un processus bien rodé

Avant la collecte, la commune de Saint-Pierre-du-Mont procède (voir encadré) au recrutement des agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Pendant la collecte répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. À Saint-Pierre-du-Mont, les personnes préposées à cette mission vérifieront la bonne prise en compte de tous les logements recensés. Après la collecte, le maire, Joël Bonnet, signera le récapitulatif de l'enquête. Les services municipaux enverront les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

URGENT

Appel à recrutement :

La municipalité de Saint-Pierre-Du-Mont a lancé un processus de recrutement et recherche une vingtaine d'agents recenseurs. Candidatures à envoyer le plus rapidement possible à : mairie@saintpierredumont.fr

Vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Source documentaire : INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

Missions :

- Collecter des informations
- Produire des statistiques sur l'économie, la population et la société française
- Observer et décrire la vie économique, celle des entreprises, de la population et des territoires
- Analyser les résultats au niveau national, régional et local
- Mettre à disposition gratuitement tous ces résultats

L'ACCESSIBILITÉ, UNE RESPONSABILITÉ MUNICIPALE ET CITOYENNE

Permettre à toutes les Personnes à Mobilité Réduite de se déplacer dans la ville, de prendre les transports en commun, d'accéder aux différents bâtiments de la commune, tels sont les objectifs de votre municipalité.

La notion de PMR est très large, elle inclut toutes les personnes ayant des difficultés à se déplacer, toute personne gênée dans ses mouvements (en raison par exemple de sa taille, d'un handicap moteur, de son âge, de son état...), que cela soit permanent ou provisoire. Cela peut concerner les personnes ayant un handicap moteur, sensoriel ou intellectuel, mais aussi les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes avec des enfants en poussette...

Répondre à la loi est une obligation, mais le but pour notre commune est, avant tout, de faciliter la vie de tous les administrés. Un agenda d'accessibilité, d'une durée de 3 ans, a été mis en place en 2015 afin de répondre aux demandes du législateur. Chaque bâtiment public a fait l'objet d'une étude et des solutions ont été mises en place pour prendre en compte les différentes causes de « mobilité réduite ».

Pentes douces là où il y avait des marches, bandes podotactiles pour les mal voyants, les escaliers seront prochainement équipés de bandes contrastées. Les toilettes ont été adaptées dans les différents sites pour répondre aux normes handicapées. Seul le forum n'a pas été mis aux normes pour des raisons de faisabilité technique. Une réflexion complémentaire est à mener sur ce bâtiment.

Des actions pour faciliter la vie dans la ville

Avec l'agglomération, des travaux ont été réalisés sur le site de Ménasse pour,



notamment, permettre aux personnes en fauteuil de pouvoir se baigner (tiralo), des bandes podotactiles aident les mal voyants à se déplacer sur le site, les allées ont été cimentées pour une circulation facile des personnes âgées ou des poussettes.

En ce qui concerne les transports urbains, les trottoirs ont été adaptés par Mont-de-Marsan aggro, au niveau de la majorité des arrêts, pour assurer la montée des fauteuils dans les bus et le déploiement d'abribus a été réalisé par la commune, aux arrêts les plus fréquentés.

Installations de bancs, damage des allées du cimetière, goudronnage de l'allée principale des jardins familiaux, accès à l'Église, aménagements des tribunes des vestiaires du football et du rugby pour ne citer que quelques exemples, améliorent la vie de tous ceux qui ont des difficultés pour se déplacer. Naturellement l'accessibilité a été prise en compte dans la réalisation des nouveaux tennis et du COSEC pour permettre non seulement l'accès, mais aussi la pratique de l'handisport.

Du civisme

Des travaux sont aussi réalisés en voirie, surtout sur les trottoirs mais le stationnement sur certains d'entre eux peut obliger une poussette ou une personne sur un fauteuil (quand il peut le faire) à descendre et à circuler sur la



“Une attention particulière est aussi apportée lors de la construction de nouveaux logements conventionnés [...]”

chaussée, ce qui représente un grand danger. Dans le cas des non-voyants, le chien d'aveugle ne trouvera pas de solution, il restera bloqué empêchant son maître de descendre sur la chaussée. Une attention particulière est aussi apportée lors de la construction de nouveaux logements conventionnés afin que le nombre de logements accessibles soit de plus en plus important. L'accessibilité est, et doit être la préoccupation constante de chaque commune mais elle est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

PROMENONS-NOUS DANS LE BOIS DE PINSOLLE

Le bois de Pinsolle est un lieu de promenade et de passage très prisé des Saint-Pierrois. La gestion raisonnée y est à présent appliquée. Depuis peu, un panneau placé à l'entrée et deux espaces ludiques disposés en deux endroits différents du bois, invitent les promeneurs à se documenter sur ce nouveau mode de gestion. Ce projet a été subventionné par l'agence de l'eau et conseil départemental.



- Apprendre la tolérance envers les plantes qui ont eu l'impertinence de s'inviter sans notre consentement.

Ce qui change par rapport à la gestion classique

Non-intervention sur certains secteurs : pourquoi laisser les ronciers et les sous-bois non "nettoyés" ?

- Pour un gain de diversité floristique et faunistique : les ronciers sont indispensables à certaines espèces; et lors de la coupe des ronciers, ces espèces ne trouvent pas d'autres refuges et disparaissent.
- Pour une régénération naturelle des forêts : les promeneurs n'aiment pas quand les sous-bois forestiers sont constitués d'arbustes, de ronces, d'herbes hautes impénétrables. Mais il n'y a pas de forêts ni d'arbres sans fouillis végétal. Ce sous-bois forestier "salé" n'est rien d'autre que notre future forêt tant appréciée. Les espèces qui s'y trouvent sont des arbustes et arbrisseaux qui constituent la forêt de demain. Si nous entretenons les sous-bois par une tonte régulière, les fruits ne pourront jamais donner d'arbre et lorsque les vieux arbres mourront, il n'y aura pas de descendances pour prendre le relais. La forêt mourra petit à petit.

Fauche tardive et triennale

Une multitude d'invertébrés vit dans la pelouse de nos jardins. Elle dépend de la présence des autres invertébrés et des végétaux. Faucher tardivement permet aux plantes de mener à terme leur cycle

de reproduction, mais assure aussi à ces insectes un habitat toute l'année. Laisser la prairie non fauchée plusieurs années (environ 3 ans) est le moyen, pour la faune et la flore, de se développer et de s'exprimer.

Ce qui ne change pas

Tonte régulière des abords des propriétés privées, des cheminements et des bancs publics. Le bois de Pinsolle est un lieu de repos et le changement de gestion ne modifie pas ce statut. Les bancs publics restent accessibles pour profiter de ce petit coin de nature retrouvé.

Une pannautique détaillée

Le service des espaces verts, le Centre Permanent des Initiatives à l'Environnement (Seignanx et Adour) et le service de communication de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont ont travaillé de concert pour réaliser l'ensemble des aménagements. Un texte informatif accompagné d'un schéma est apposé à l'entrée du bois (les écoles primaires et collège de la commune avaient été consultés pour des réalisations qui correspondraient aux programmes et permettre ainsi aux élèves d'avoir un site local de mise en pratique) :

« La gestion raisonnée, ou différenciée vient du principe que la gestion de chaque espace vert est différente et adaptée à leurs caractéristiques et à leurs fonctions : localisation, type de végétation, enjeu de sécurité, usage, etc. »

Ce changement pourrait avoir pour effet la sensation d'abandon des espaces naturels et des trottoirs, cependant les objectifs de la gestion raisonnée sont tout autres :

- Abandonner les produits phytosanitaires afin que les pesticides ne se retrouvent pas dans nos robinets.
- Épargner la faune et la flore : bénéfique écologique
- Faire des économies sur l'achat des pesticides et la dépollution des eaux potables.

En cheminant...

...Dans le bois, vous trouverez des plaquettes en bois représentant, en recto, une photo d'une espèce et en verso, sa description (nom, habitude alimentaire, anecdote...).

Les espèces ont été sélectionnées à partir des inventaires réalisés par le CPIE Seignanx-Adour en 2015 et 2016. Le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), le pic épeiche (*Dendrocopos major*), l'écureuil roux (*Sciurus vulgaris*), la cigale grise (*Cicada orni*), le papillon citron (*Gonepteryx rhamni*), la ronce (*Rubus sp.*), le chêne pédonculé et le lierre, etc.

À vous de découvrir sur place les secrets du bois de Pinsolle...

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN COURS DE CRÉATION

La création d'un conseil municipal d'enfants (CME) a pour objectif d'initier ces derniers à la vie politique, à la citoyenneté et à la démocratie. Cette démarche entreprise au mois de juin par la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont se poursuivra sur plusieurs mois avec le concours des élèves des trois écoles de Saint-Pierre-du-Mont et l'accompagnement des élus.



Interview de Béatrice Tomaiuolo, adjointe en charge de la petite enfance du centre de loisirs et des animations.

Madame Tomaiuolo, vous êtes à l'origine de ce projet, qu'est-ce qui vous a motivée pour entreprendre cette démarche ?

Béatrice Tomaiuolo :

En premier lieu, certainement une expérience personnelle, puisque j'ai moi-même fait partie d'un conseil municipal d'enfants au milieu des années 90. À l'époque, cette expérience a duré deux ou trois ans, elle a été initiée par le conseil municipal dirigé par monsieur Jullian. Je pense que mon engagement d'aujourd'hui n'est d'ailleurs pas étranger à cette expérience. J'ai été marquée par ça, on était reçu régulièrement par le maire et on avait pu assister à un conseil municipal, c'était très impressionnant. À l'époque cela se passait à l'ancienne mairie. On avait qu'une peur c'est de devoir prendre la parole (rire). J'ai fait part de ma volonté de créer ce conseil pour les enfants au conseil municipal dès 2014, mais nous avons eu d'autres priorités entre temps.

Comment avez-vous amorcé ce processus de création ?

Béatrice Tomaiuolo :

Par la rencontre des enseignants et des directrices des écoles lors des conseils d'école avec la présence des parents d'élèves. J'ai présenté et expliqué ce projet parce qu'il va falloir s'appuyer sur

les équipes pédagogiques.

Au mois de septembre, nous avons mis en place des outils de communication pour expliquer ce qu'est un "CME" et en quoi il consiste. Au mois d'octobre, les enseignants ont pu commencer à travailler avec leurs élèves sur tout ce qui est rédaction d'une profession de foi, comment organiser une candidature, etc.

Les élèves ont, et pourront à l'avenir, voir ou revoir au travers de cette expérience tout ce qu'ils apprennent notamment en matière de civisme. C'est intéressant pour les enseignants, car ils peuvent s'appuyer sur une illustration concrète pour préparer leurs séances de cours. En novembre, une élection sera organisée au sein de chaque école. En décembre ou en janvier, on espère pouvoir présenter les jeunes élus au conseil municipal des "grands".

Quel sera le profil de ces jeunes élus ?

Béatrice Tomaiuolo :

On a déterminé que seraient élus 4 à 6 élèves par niveau, donc par école. Ils vont être élus en CM1, car c'est un mandat de deux ans (pour Biarnes et Jules Ferry) mais pour Mistral, ils seront élus en CE2 et continueraient ainsi d'exercer leur mandat en CM1 dans l'école du Biarnes ou de Jules Ferry. La tranche d'âge est celle des 8-10 ans. Pour les enfants votants, en concertation avec les enseignants on a considéré que c'était possible à partir du CP.

Vous interviendrez auprès de ces jeunes citoyens en devenant ?

Béatrice Tomaiuolo : Comme je coordonne le projet, j'espère pouvoir intervenir auprès des enfants pour

« Les élèves ont, et pourront à l'avenir, voir ou revoir au travers de cette expérience tout ce qu'ils apprennent notamment en matière de civisme. »

Béatrice Tomaiuolo, adjointe en charge de la petite enfance et du centre de loisirs et des animations.

pouvoir discuter avec eux de tout le processus mis en place. Je suis enseignante et même si dans ma vie professionnelle j'interviens auprès d'adolescents, c'est un exercice qui me convient très bien !

Pouvez-vous nous donner des précisions sur le futur fonctionnement de ce conseil ?

Béatrice Tomaiuolo :

Je précise en premier lieu qu'un budget sera alloué par la municipalité pour mettre en place ce projet.

Les enfants eux, pourront gérer le budget mis à leur disposition par commission comme ils l'entendent, sauf dans le cas par exemple d'un projet de construction d'une infrastructure, là évidemment ce sera le conseil municipal qui gèrera tout ça. En ce qui concerne la fréquence des réunions de ce conseil, on les imagine répartis en trois commissions, une commission de type "environnement", une commission pour ce qui concerne "les domaines associatifs et intergénérationnels" et une commission "culture et sports".

Les élus ont organisé plusieurs rencontres à connotation civique et pédagogique avec les enfants. La création d'un conseil municipal des enfants s'inscrit dans la continuité de ces initiatives citoyennes



Lors de leur élection, les enfants seront réunis dans un premier temps en assemblée plénière, avant ou après le conseil municipal où ils se seront présentés et ils pourront se répartir dans les commissions librement.

Si on voit qu'il y a trop de déséquilibre entre deux commissions, on devra les accompagner un peu plus dans la démarche. Il y aurait une réunion par commission et par trimestre, on envisage de le faire le samedi matin. Il faudra une autorisation parentale pour qu'ils puissent venir siéger en mairie.

Et en ce qui concerne les projets proposés par les enfants ?

Béatrice Tomaiuolo :

Les jeunes élus travailleront sur leur projet pendant ces réunions et seront chapeautés lors des commissions par différents élus. À l'issue de ces trois réunions, ils se réunissent tous en assemblée plénière (un ou deux par an), où ils apprendront à rédiger des comptes-rendus qu'ils nous présenteront en Conseil Municipal pour faire valider leurs projets.

Les projets devront être évidemment dans l'intérêt de la commune et de tous ses habitants. Les enfants pourront par exemple réfléchir à l'aménagement d'aires de jeux, d'un parc, à l'organisation d'une collecte de déchets, à des actions avec les personnes âgées, etc. Je sais qu'ils sont en capacité de nous apporter beaucoup d'idées intéressantes.

CE QUE DISENT LES TEXTES OFFICIELS*

La possibilité pour les collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale de créer un conseil de jeunes a été inscrite dans la loi « égalité et citoyenneté ». Certaines communes ont mis en place des conseils d'enfants et/ou de jeunes aux appellations multiples (conseils municipaux de jeunes, conseils communaux de jeunes, conseils locaux de jeunes, forum de la jeunesse, etc.). Ces organes informels, créés par des délibérations adoptées en conseils municipaux, ont un mode de fonctionnement variable selon la commune, la tranche d'âge (de 9 à 25 ans) et le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, système mixte, etc.). Ils sont consultatifs, mais permettent aussi à des jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions.

L'article 55 de la loi « égalité et citoyenneté » inscrit la possibilité de créer de telles instances dans la loi en précisant la composition de ces conseils de jeunes ainsi que leur rôle. Il s'agit de répondre favorablement à une demande des jeunes de mieux

prendre en compte leurs avis. Les jeunes ont en effet souvent le sentiment que leurs idées et préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public, ce qui peut notamment se traduire lors des consultations électorales par un fort abstentionnisme. Concrètement, il s'agit de rénover la vie démocratique, en diversifiant les formes d'incitation des jeunes à s'impliquer.

Les conseils de jeunes pourront émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse et, le cas échéant, formuler des propositions. Ils seront composés de jeunes de moins de 30 ans (en respectant la parité femme-homme) domiciliés sur le territoire de la collectivité ou de l'établissement, ou encore qui suivent un enseignement annuel de niveau secondaire ou post-baccalauréat dans un établissement d'enseignement situé sur ce même territoire.

* source : /www.jeunes.gouv.fr. Actualités interministérielles

LA CRÈCHE AUGMENTE ET SE DOTE DE NOUVEAUX

Ce sont 10 berceaux supplémentaires qui sont venus à la rentrée de septembre, compléter les 42 déjà existants à la crèche.

Un espace réaménagé vient également apporter un nouveau confort aux enfants accueillis.

Éloïse Rambour directrice de la crèche et Carole Fabères, éducatrice de jeunes enfants, se sont prêtées à l'exercice de l'interview croisée pour apporter leur éclairage sur cette nouvelle restructuration.



De gauche à droite, de haut en bas : Noémie, Baptiste, Carole, Eloïse, Clémence, Marion, Stéphanie, Maéva, Lauriane, Carmen, Valérie, Sylvie, Aurore, Jennifer, Touria, Nathalie, Stéphanie, Laurie.

Madame Rambour que représente l'apport de 10 berceaux de plus en matière d'accueil ?

E. Rambour : dans notre fonctionnement, ces 10 berceaux sont synonymes d'un accueil de 12 familles en plus. Nous avons une liste d'attente conséquente et la liste d'attente existera encore, c'est inévitable par rapport au nombre de demandes. Cependant c'est une avancée significative en matière d'accueil. À présent la crèche possède 52 berceaux.

Des travaux ont été également effectués....

E. Rambour : oui tout à fait. On a fait le choix d'améliorer les lieux de vie des enfants sans les modifier fondamentalement, en rajoutant des prestations comme la climatisation. On a récupéré les anciens locaux du CCAS qui jouxtent la crèche pour pouvoir faire des espaces de jeux pour les enfants, ce qui permet de

déclouonner les groupes. On va travailler avec de plus en plus de petits groupes. La collectivité n'est pas quelque chose de naturel pour les enfants et certains d'entre eux peuvent se retrouver en difficulté. Augmenter la capacité d'accueil c'est super pour répondre à la demande, mais avec une qualité plus individualisée.

Madame Fabères vous avez rejoint la crèche il y a quelques mois, quelles sont vos prérogatives ?

C. Fabères : Je suis arrivée à la crèche fin janvier, pour remplacer Marie-Christine Calzaroni qui est partie début juillet. On a eu une période de transition ensemble, j'ai pu prendre mes marques. En tant qu'éducatrice de jeunes enfants,



SA CAPACITÉ D'ACCUEIL LOCAUX



De gauche à droite :
Ophélie, Laurence, Béatrice, Maëlle
et Coralie

je travaille en collaboration étroite avec Éloïse et avec les équipes pour valoriser leur travail, et les accompagner dans la prise en charge quotidienne des enfants.

Quel est le profil de cette équipe ?

C. Fabères : Auprès des enfants travaillent des auxiliaires de puériculture, des personnes titulaires d'un CAP petite enfance et des agents territoriaux avec une confiance dans la prise en charge des enfants. Il y a 3 sections et 5 personnes auprès des enfants (15 en tout). Éloïse est infirmière puéricultrice, on a une secrétaire, un cuisinier à demeure. 3 personnes s'occupent de l'entretien de la crèche, du linge, de l'intendance....Et moi-même.

E. Rambour : 3 auxiliaires supplémentaires sont arrivées en l'espace de deux ans et demi et un agent de service en plus aussi pour l'entretien des locaux. Nous bénéficions également de l'intervention d'une psychologue mise à disposition

par le département (1 fois par semaine), d'une musicienne mise à disposition par la municipalité (IDEM de Saint-Pierre-Du-Mont), qui vient également 1 fois par semaine. Un pédiatre vient deux fois par mois et des intervenants ponctuels au cours de l'année grâce à la subvention d'éveil du Conseil Départemental des Landes. Nous recevons 10 000 euros de subvention qui nous permettent de proposer un spectacle par mois. Ça crée aussi de l'activité pour les artistes et tous les enfants ont ainsi accès à la culture. Toutes les crèches des Landes perçoivent une subvention du Conseil Départemental, c'est très appréciable.

Il paraît que l'on s'occupe bien des petits estomacs dans votre structure....

E. Rambour : (rires) et des grands ! On a une chance extraordinaire grâce à la présence d'un cuisinier dédié à la crèche. Cela fait partie de l'accueil, de l'éveil au goût, on peut complètement adapter

le repas aux enfants. La diversification alimentaire des bébés est respectée, le repas est adapté pour eux tous les midis, ainsi que pour les enfants malades ou allergiques à certains aliments : c'est du sur mesure ! Le cuisinier peut préparer aussi quelque chose en urgence si besoin. Il a 60 repas par jour à confectionner, sauf le mercredi où il y a moins d'activité. Grâce à la présence de ce cuisinier, on peut aussi organiser des petits-déjeuners avec les parents, des repas à thème, des goûters d'anniversaire. Chez nous, tout est fait maison !





« Depuis 2014, nous avons porté une attention toute particulière sur la crèche et son fonctionnement, le projet éducatif mis en place par la directrice et son équipe est non seulement pertinent mais correspond à notre volonté de développer une structure qui répond aux attentes des familles. C'est pour cela que dans un premier temps nous avons procédé au recrutement de plusieurs auxiliaires de puériculture pour respecter le nombre d'encadrants lié au nombre de berceaux, d'un cuisinier pour élaborer des repas de qualité et en circuit court.

Par la suite et après une rencontre en 2016 avec la direction de la CAF, une opportunité s'est dégagée en matière de subventions quant à l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche pour passer de 42 à 52 berceaux. Un travail de réflexion avec les différents services a permis d'établir un projet novateur, mais également avec la volonté d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel.

La commune de Saint-Pierre-du-Mont s'inscrit parfaitement dans sa politique d'accueil des familles et le développement des structures afférentes. »

Joël Bonnet, Maire de Saint Pierre du Mont.

Quelle est l'organisation journalière de la crèche ?

C. Fabères : actuellement il y a 3 unités de vie : les bébés, les moyens et les grands. Ces unités sont construites par rapport aux années de naissance des enfants, du congé de maternité de la maman jusqu'à l'entrée à l'école. Les enfants sont sur des lieux de vie et en petits groupes ils utilisent différentes pièces de la structure avec des ateliers de psychomotricité, une salle de bibliothèque, une salle audio où on peut regarder des diapositives, une salle avec un mur d'escalade, une salle de peinture, une salle de bain avec des jeux aquatiques. L'espace dans l'ancien CCAS, à présent réaménagé, proposait auparavant des salles que nous avons aménagées en salles de jeux. À présent, chaque salle a une fonction spécifique. Ce sont des lieux où on peut évoluer en petits groupes, passer un moment, raconter une histoire, faire de la peinture, faire de la motricité, etc. Il y a 7 pièces en plus pour ces activités spécifiques, mais aussi un jardin, le hall et des salles de vie (qui existaient déjà).

E. Rambour : Ici à la crèche ce qui est important c'est là où en est l'enfant au moment où il est accueilli et ce qu'il a envie de faire de sa journée. Les ateliers sont proposés, ils ne sont pas imposés, on n'est pas à l'école dans de l'apprentissage, ici on est dans de la découverte.



Les enfants jouant dans les nouvelles salles de motricité, jeux d'eau, piscine à balles et escalade



C. Fabères : Les auxiliaires et moi-même, proposons des temps où l'enfant va venir explorer Ou pas, à sa convenance. Son rythme de vie est préservé, s'il dort, il dort, s'il veut se reposer, il se repose.

D'un point de vue pédagogique, quels sont les méthodes ou les principes suivis ?

E. Rambour : Je suis en formation avec Isabelle Filliozat, une psychothérapeute qui travaille autour de l'éducation positive et sur tous les travaux en rapport avec les neurosciences. On se tient au courant sur tout ce qui a trait aux nouveautés en termes d'éducation. On essaie de l'appliquer sur la collectivité et d'informer les parents sur « comment » l'enfant fonctionne, comment on peut adapter la communication à sa pensée par rapport à son âge, ce que l'on peut lui demander, et ne pas lui demander, comment être attentif à ses besoins particuliers.

C. Fabères : On en discute aussi avec le personnel. Ces formations nous apportent beaucoup d'informations. On prend la famille et l'enfant tels qu'ils sont avec beaucoup de bienveillance et on laisse le temps à la rencontre de se faire, à l'enfant de s'installer. Il ne faut pas toujours aller loin dans la psychanalyse pour trouver des solutions à des problèmes basiques du quotidien.

E. Rambour : Les enfants ont besoin d'une relation privilégiée avec leur mère, à la crèche on opère cette séparation et ils retissent un lien sécurisant avec la référente. Les enfants accueillis ici, ne sont pas, de par leur âge encore en situation de se distancer avec l'adulte. Ils sont dans une position de survie et d'instinct, il faut qu'ils s'accrochent à l'adulte. On leur offre nos bras s'ils en ont besoin, s'ils sont en demande, mais ceci reste un comportement professionnel, ce que l'on apporte à l'enfant est de l'ordre du maternage, mais ce n'est pas du maternage parental. Ici on ne le fait que si l'enfant le demande. On n'est pas des machines, il y a un ressenti, mais tout ceci est pensé et travaillé en équipe. Un enfant ne pourrait pas passer sa journée sans ces soins vitaux pour lui. Bien sûr il y a un attachement qui s'opère, il demeure secondaire par rapport à la maman. On ne prend pas la place, mais on a du lien avec l'enfant. Certains enfants en ont plus besoin que d'autres, certains sont plus « sûre », d'autres non. »

Y a-t-il dans cette crèche une ou plusieurs caractéristiques qui pourraient la distinguer des structures de même type ?

C. Fabères : La qualité de cette crèche c'est que tout est « parlé », on fait des réunions toutes les 3 semaines par section, l'équipe parle des enfants, la psychologue est présente. On parle des

inquiétudes, des difficultés, mais aussi des enthousiasmes, des progrès, des choses qui se débloquent. C'est une remise en question permanente. Les enfants vivent à la crèche des temps de frustrations à répétition, ils ne peuvent pas avoir de relations individuelles exclusives tout le temps avec l'adulte, quand un enfant est en train de jouer, 9 fois sur 10 un autre enfant veut jouer avec lui et lui prend les jouets, alors qu'il n'a pas forcément envie de partager. Les enfants que nous accueillons sont incapables d'exprimer leurs émotions avec du verbal, ils n'ont pas de notion du temps et de l'heure. Nous, on mesure leur difficulté et on met plein de choses en place pour parer à ça.

E. Rambour : La collectivité ne fait pas de miracle, évidemment il y a beaucoup de jeux, ils ont peut-être un peu plus d'assurance, de capacité à vivre en groupe, mais c'est surtout la nature d'un enfant. Ce qui est important c'est qu'ici on fait attention aux émotions des enfants et des familles, on n'est pas dans le jugement. On donne des infos aux parents, parce qu'avec notre métier et bien sûr avec le nombre d'enfants que l'on voit passer, on a appris des choses, on a des outils que l'on peut transmettre aux parents. On a la chance de travailler avec une super équipe qui a envie de bosser, de comprendre et d'apprendre, les agents sont authentiques et pour nous c'est vraiment chouette !

LE SPORT, UN MARQUEUR MAJEUR DE LA JEUNESSE SAINT-PIERROISE

Sur le plan sportif, le département des Landes peut se targuer d'être le premier département de France, en nombre de licenciés rapportés à la population. La ville de Saint-Pierre-du-Mont ne déroge pas à la règle en comptant parmi ses administrés un nombre élevé de sportifs. La relève est d'ores et déjà assurée avec une jeune génération bien dans ses baskets. Les enfants et les ados ont profité de l'été pour se défouler et découvrir différentes disciplines.

Un séjour ados pimenté

Chaque année, le séjour ados est un moment très attendu par les jeunes désireux de partager des moments uniques et de se fabriquer des souvenirs pour la vie. C'est ainsi qu'une vingtaine de jeunes et cinq encadrants débordants d'énergie sont partis à la conquête des terres basques du 13 au 20 juillet. Le village de Bidarray a accueilli les jeunes sportifs dans un gîte en gestion indépendante. Ce mode de fonctionnement leur a permis de vivre en pension complète avec des repas livrés par des prestataires. Ce mode de gestion souple a facilité l'organisation des activités en pleine nature.

Du rafting, de l'hydrospeed, du devils bike (grosse trottinette, pour dévaler les pentes), de la Vianavarra (accrobranche, mais sur les roches), randonnée, du wipeout (parcours sur agrès gonflables) : les jeunes Saint-Pierrois ont testé leur robustesse, leur souplesse et leur adresse.



Culture locale et Coupe du monde

Puisqu'il ne faut jamais chercher à entraîner les jambes sans muscler la tête et garnir l'estomac, les jeunes ont aussi absorbé une bonne dose de culture locale. « On est arrivé pendant les fêtes de Bidarray, on les a emmenés à Cambo à un spectacle avec pour thématiques la pelote, la danse traditionnelle, la force basque et les spécialités culinaires. » Indique Olivier Duchêne, un des encadrants, et d'ajouter : « La coupe du monde de foot a été le fil conducteur du séjour puisqu'ils ont assisté à la finale sur grand écran, au cœur des fêtes locales, un grand moment ! Un repas gastronomique à Saint-Jean-De-Luz a fait office de clou du séjour. »

Une préparation sonnante et rébuchante

Pour financer une partie de ces séjours ados, les jeunes mouillent chaque année le maillot. Ils ont entre autres participé au troc vert et à la course de trottinette durant les fêtes patronales pour récolter quelques deniers. Ce séjour est la résultante de leur investissement et d'une dizaine de réunions de préparation au cours de l'année. L'argent récolté a financé une activité lors de cette semaine d'échappée belle en pleine nature.

À NOTER : un film relatant ce séjour sera diffusé au mois de septembre, la diffusion du film lance appel à projets de l'année d'après. La projection se fait en présence des familles, des élus et des partenaires de l'opération : la CAF, le dispositif Landimagination, le Conseil Départemental, la MSA et la Région et la DSSPP. On leur remettra un petit cadeau souvenir.

Des après-midi sport

Le mois de juillet a aussi connu des après-midi mouvementés. Les 9, 10 et 11 juillet, les jeunes de 8 à 12 ans sont allés en découvertes en découvertes.

L'après-midi du 9 juillet, ce sont les jeux traditionnels, pétanque, palet breton, force basque avec concours de tir à la corde, molki qui ont occupé les enfants. Le 10 juillet le parcours trottinette, et le badminton, donnèrent l'occasion aux jeunes de découvrir une des salles flambant neuves (salle A) du nouveau Cossec.

Enfin, le 11 juillet, direction Ménasse et la découverte des nouvelles implantations des parcours d'orientation et de l'activité Laser Game. La prochaine édition des après-midi sport aura lieu la première semaine des vacances de Toussaint. La plaquette avec programmation des activités sportives 2019 sera disponible début janvier.

LES RETRAITÉS NE FONT PAS RELÂCHE

« C'est dans les années 1970 que les clubs de retraités ont fait leur apparition.

A Saint-Pierre-du-Mont comme ailleurs, la durée de vie s'allonge de plus en plus et les séniors sont en demande d'activités.

Beaucoup trouvent au club, outre de nombreuses occupations, un peu de chaleur et parfois une alternative à la solitude.

Présidée par Monique Guichard, l'association des retraités de Saint-Pierre-du-Mont prend sa mission très à cœur. »

Tous les jeudis, le rituel est le même pour les retraités de l'Association des retraités de Saint-Pierre-du-Mont, certains d'entre eux guettent le bus mis à disposition par la municipalité pour venir chercher les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules. Et pas question de manquer à l'appel le jeudi, car c'est le jour repas hebdomadaire. Un jour privilégié pour échanger et passer un moment sympathique. Dans la salle au 60 rue Martet (club André Dupouy), Monique Guichard et Annette Clément, la trésorière, s'affairent. C'est le moment de mettre le couvert. Entre deux alignements d'assiettes, Annette explique : « *Ce club a vu le jour il y a 20 ans, sous l'impulsion de Jean-Pierre Jullian le maire de la commune. Joël Bonnet le maire actuel a souhaité que tout continue comme avant en considérant que tout fonctionnait bien. Nous avons toujours eu de bons rapports avec les autorités (rire)* ». Une relation fluide essentielle si l'on considère que depuis toujours, la municipalité met à disposition du club, entre autres, les locaux et le matériel. « *Nous ne payons que nos frais téléphoniques. La mairie prend le reste en charge.* » Ajoute Annette, l'heureuse trésorière.



En chiffres

Adhérents : 149

Repas du jeudi : 4550 sur l'année

Contact

Association des retraités de Saint-Pierre-Du-Mont : 05 58 75 23 01

Des escapades

En milieu de matinée, Michel, le chauffeur de bus, pointe le nez à la porte et récupère la liste des personnes à transporter. Il connaît la ville et les habitudes de chacun comme sa poche, il n'oubliera personne. Le club est ouvert toute l'année, pas de vacances pour les retraités ! Une vingtaine de dates sont réservées pour des animations : galette des rois, bals, lotos, sorties, après-midi châtaignes et réveillon de fin d'année. En 2018 les retraités ont fait des excursions à Béhobie, dans le Béarn, à Bordeaux, à Ibardin, et lors d'une journée thématique « Escapade espagnole ». Quelques dates sont à venir : le 6 novembre pour une sortie au cœur des Landes, le 23 novembre pour le bal de fin d'année, le 11 décembre pour la sortie à Dancharia et le 31 décembre pour le réveillon.

...Et des animations

À ces festivités, il faut ajouter toute une liste d'animations. « Nous avons une chorale menée de main de maître par monsieur Lano. Tous les lundis il y a répétition et puis après, la chorale se produit dans les maisons de retraite de Saint-Pierre-du-Mont et de Mont-de-Marsan, entre autres. » Développe Monique Guichard (dite Momo). Les vaillants choristes du club et tous les adhérents ont également la possibilité de participer à des séances de tarot, de belote, de rami, et des jeux de société tous les mercredis après-midi et jeudis après le repas. Pour les échanges intergénérationnels, le club montre l'exemple puisqu'il accueille chaque année les enfants du centre de loisirs de la Moustey et organise des activités communes. « Nous souhaitons accueillir

de nouveaux adhérents. Et dans la mesure des places disponibles, des personnes de communes alentour peuvent nous rejoindre. » Conclu sous forme d'appel, Monique Guichard.

À NOTER : en 2019, des lotos ouverts à tous seront organisés à la salle du Temps libre. L'argent récolté sera utilisé pour réduire le prix des voyages.

Le mot du maire

L'existence du "Club Martet" comme tout le monde se plaît à appeler l'Association des retraités de Saint-Pierre-du-Mont reflète parfaitement la volonté de M. Jullian et la nôtre maintenant d'accompagner les séniors de notre commune. Cet endroit est devenu une "institution" tous les jeudis pour se retrouver, partager des moments de convivialité, mais aussi des moments de joie comme de tristesse. La solidarité n'est pas un vain mot et l'implication de leurs GO (Gentilles Organisatrices) et de toute leur équipe participe à la vie sociale de notre ville et prend tout son sens dans la définition du mot social. Les sourires et la bonne humeur des jeudis midi me confortent dans la nécessité d'aider et de soutenir les actions menées par l'association. Leur rendre visite est toujours un plaisir pour moi.

L'ENSEIGNE DE PROXIMITÉ, UN POU MON DANS LA VILLE

C'est sur l'avenue du Corps-Franc-Pommiès (route de Bayonne) à Saint-Pierre-du-Mont, en lieu et place de l'ancienne concession Peugeot Labarthe, qu'un îlot commercial a ouvert ses portes en 2013.

Les 6 enseignes présentes sur le site se sont installées de façon échelonnée et bénéficient toutes, depuis leur ouverture, d'une fréquentation très honorable. Elles participent à la dynamique commerciale de la ville et offrent un service de proximité devenu incontournable.

Qui sont-elles ?



PASSION FLEUR

C'est en octobre 2016, que le magasin Passion Fleur s'est installé avenue du Corps-Franc-Pommiès.

Passion fleur a ouvert 3 magasins de ce type dans l'agglomération montoise, 11 dans le département des Landes.

Emmanuelle Carrère responsable du magasin de Saint-Pierre-du-Mont travaille en collaboration avec deux employés et une apprentie, sous la houlette de Christian Lacroix, responsable des 3 enseignes de l'agglomération.

Passion Fleur, fleuriste libre-service permet à la clientèle de composer un bouquet à sa guise avec un professionnel diplômé. Des cartes de fidélité donnent accès à 5 grandes offres commerciales dans l'année.

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès
Tél. 05 58 75 94 64
www.passionfleur.com

STUDIO LIBRE À CORPS

Depuis septembre 2016, Élodie Camiade fait danser sa clientèle.

La professeure de danse dispense des cours de danse classique et contemporaine pour adultes et enfants. En ce qui concerne les enfants, il s'agit de séances d'éveil à partir de 4 ans.

Élodie Camiade donne également des cours de stretching et de gym douce ainsi que de Pilates.

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès
Tél. 06 71 09 28 16
www.studio-libreacors-danse.fr

KAPELLI COIFFURE

Caroline Schneider, le manager, 4 collaboratrices et une apprentie reçoivent aussi bien des femmes, que des hommes ou des enfants. Le salon est ouvert en continu du lundi au samedi 9h-19h sur rdv. 4 salons Kapelli sont implantés dans les Landes, dont celui de Saint-Pierre-du-Mont, dans cet îlot commercial, depuis octobre 2013.

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès ;
05 58 52 38 26



Les commerces de l'avenue Corps-Franc-Pommiès.



MAISON DARTIGUELONGUE

Boucherie, charcuterie, traiteur

La devise de la maison Dartiguelongue sonne bien à l'oreille : « De l'étable à votre table », et annonce un gage de qualité pour les papilles.

Boucher abatteur, Christophe Dartiguelongue est à la tête de 3 boucheries : Saint-Pierre-Du-Mont, Geaune et Grenade sur l'Adour ; d'un camion de marchés et un camion de tournées. À Saint-Pierre-du-Mont la boutique a ouvert en mars 2015, Philippe Nicolle est le responsable du magasin.

La surface de 360 m² (vente et pièces de travail), permet de proposer un très grand achalandage à la clientèle. Outre la viande et la charcuterie de nombreuses références en épicerie fine sont à disposition : condiments, conserves, jus de fruits artisanaux, etc.

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès
Tél. 05 58 44 83 76
www.boucherie-dartiguelongue.fr

INSTITUT WATERBIKE,

Dirigé par Jean-Baptiste Henry, l'institut waterbike (sur rdv) prend soin de sa clientèle depuis novembre 2013. Ce centre de remise en forme et d'aquabiking est également pourvu d'un institut de beauté (avec ou sans rdv) animé par Delphine, la collaboratrice de Jean-Baptiste Henry

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès
Tél. 05 58 75 08 78

MAISON GRANSAGNE

Boulangerie

On y vient de loin pour trouver du bon pain, depuis son ouverture en octobre 2013, la boulangerie Gransagne attire les gourmets. Éric et Marjorie Gransagne, les propriétaires, ont su se faire connaître notamment pour leur fameux Pastis maison qui a, au fil du temps fait des émules. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, restauration rapide : 4 employés sont à la manœuvre. Une terrasse attenante permet de grignoter à l'air libre.

140 avenue du Corps-Franc-Pommiès
Tél. 05 58 46 63 20



DE NOUVEAU SUR LE PODIUM !

Damien Thuaud, le fleuriste à la tête de la boutique Histoire de fleur à Saint-Pierre-Du-Mont, déjà Oscar des jeunes fleuristes en 2018, vient de remporter le titre de vice Champion de France lors de la coupe de France des fleuristes à Tours. La finale nationale s'est déroulée du 6 au 8 octobre.

CARREFOUR EXPRESS

Un service adapté à la clientèle

Pendant quatre ans et demi en région parisienne, puis durant seize ans dans le Poitou-Charentes, Eddy et Laurence Vittecoq ont tenu une enseigne "8 à Huit" avant de reprendre le Carrefour Express en octobre 2016. Cette surface commerciale de proximité avait ouvert en 2009. « Nous sommes propriétaires du fonds de commerce que nous avons repris au départ en retraite des anciens gérants. » Explique Laurence. Quand le couple se trouvait encore dans le Poitou, un des responsables de franchise Carrefour leur avait fait un appel du pied. Originaire d'Eugénie-Les-Bains, ce dernier leur avait vanté les bienfaits de la vie en Gascogne. « On est arrivé dans les Landes avec beaucoup de plaisir. On est épaté par la gentillesse des gens ici qui engagent spontanément la conversation. On ne regrette vraiment pas notre choix d'installation. » Lance Eddy enthousiaste. Et de poursuivre : « Pour la gestion de notre affaire, on se complète parfaitement. Laurence a une formation comptable et commerciale et moi je suis cuisinier de métier. » De quoi faire une gestion de stock aux petits oignons ! Les 215 m² de surface du magasin permettent de proposer un large choix de références, plus de 200 d'entre elles sont bio. À l'écoute de leur clientèle, Laurence et Eddy ont aussi adapté l'offre à la demande en incluant 500 références prisées par les clients. Relais Pickup (Colissimo, Chronopost et DPD), dépôt de bouteille de gaz et Point chaud (pain) à toute heure, font partie des petits plus de la maison. Le sourire et l'accueil chaleureux sont livrés quant à eux spontanément avec gratuité. « On aime beaucoup la ville de Saint-Pierre-du-Mont et notre quartier en particulier. On a un vis-à-vis agréable et toujours impeccablement tenu. Les nombreuses places de stationnement gratuites à proximité sont un grand avantage. » Concluent Laurence et Eddy.

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi 8h-20h ; le dimanche 8h30-13 h et 17h- 20h.
Contact : 05 58 03 30 31



l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

Novembre

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

Loto Bingo du Comité des Fêtes, à 15h

Salle du Temps Libre

MARDI 6 NOVEMBRE

A la renverse, théâtre par la Cie Théâtre du Rivage, à 20h30

Le Pôle - Studio du Soleil, à partir de 11 ans

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Atelier cosmétologique

14h à 16h : fabriquez vos produits cosmétiques avec des produits naturels, économiques, écologiques et des recettes simples. Inscr. avant le 2/11/18 - 15 pers.max.

Rens : 05 58 75 31 07

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonie de l'Armistice de 1918, à 12h15 Square Jean Moulin, en face de l'église.

Rens : 05 58 76 44 82

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Le Faune / Le Boléro / Le Sacre du printemps Cie de danse Julien Lestel à 18h

Le Pôle - Tout public

DU 18 AU 30 NOVEMBRE

Expos « En avant la musique » et « Francis Planté, un homme d'exception » au Pôle.

Par l'association Nos Enfants vers les Enfants du Monde.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

Finale E-Sport 2018

De 10h à 20h. Matches Fifa et Just dance directement sur scène, exposition sur formations et métiers du jeu vidéo, échanges avec ambassadeurs pédagoges pour les parents s'interrogeant sur la pratique des jeux vidéo de leurs enfants, conférences, échanges avec un gamer pro et un expert du ESport, animation réalité virtuelle qui permettra d'expérimenter des sensations d'immersion dans des mondes fantastiques.

Au Forum de Saint Pierre du Mont

BIJ de Mont de Marsan 05 58 03 82 63-bij@montdemarsan.fr

MARDI 20 NOVEMBRE

La flûte enchantée, de W.A Mozart par les Solistes, Orchestre et chœur de la Compagnie Opéra 2001

A 20h30, au Pôle

JEUDI 22 NOVEMBRE

Novecento, d'Alessandro Baricco avec André Dussolier. Théâtre. - A 20h30

Au Pôle, tout public

23 AU 25 NOVEMBRE

Stage du Sporting Club Aïkido et Iaido avec Scott Reed (5^e Dan Aïkikai), par le Sporting Club Aïkido de Saint-Pierre-du-Mont. Au Dojo du COSEC.

Rens au 06 32 95 29 87 - daikyokandojo@gmail.com - www.daikyokan-dojo.fr

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Loto organisé par l'association Détente et Loisirs à la Maison du Temps Libre.

LUNDI 26 NOVEMBRE

Projection autour du film « La visite de la fanfare » à 20h suivi du débat animé par La Ligue de l'Enseignement sur le thème « Art & culture : éléments de rapprochement entre les peuples ». Par l'association Nos Enfants vers les Enfants du Monde en partenariat avec l'association Cinéphilandes.

JEUDI 29 NOVEMBRE

« Machine à Cirque », à 20h30, à partir de 8 ans - Cirque.

Au Pôle

Décembre

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Loto Bingo du Comité des Fêtes, 15h à la salle du Temps Libre.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

« Pink Martini », Tournée de Noël, à 20h30

Le Pôle, tout public - chanson.

8 ET 9 DÉCEMBRE

Noël des animaux au refuge SPA de Saint-Pierre-du-Mont.

Rens : 05 58 46 00 99

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

« Dan Da Dan Dog », par la Cie Théâtre du Rivage à 16h. Création - Théâtre

Au Pôle, tout public.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Noël des enfants de la commune avec spectacle «Un Noël So British» par la Cie le Soleil dans la Nuit, à 15h au Pôle.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Loto par l'association Détente et Loisirs à la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Concert de Noël de l'école de musique (IDEM) à 10h au Pôle.

Marché de Noël : de 14h à 18h au Cœur de Ville. Avec la présence du Père Noël, chants de Noël et autres animations.

Atelier vannerie au marché de Noël. Fabrication d'une étoile de Noël en vannerie lors du marché (horaire à définir). Date limite d'inscription le 14/12/2018 - 15 pers. max., âge min. 6 ans.

Rens : 05 58 76 44 82

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

Concert de Noël, 15h, l'église de Saint-Pierre-du-Mont

Entrée gratuite

A Savoir

Vacances d'hiver 2019 jusqu'à la rentrée sportive 2019/2020 : fermeture du bassin couvert municipal en raison des travaux du COSEC.

Travaux COSEC - Accès Fronton

L'accès au fronton extérieur du COSEC est autorisé de 9h à 21h30 et interdit aux véhicules à moteur (sauf autorisation municipale).

Janvier

4, 5 ET 6 JANVIER

Stage d'Aïkido par Toshiro Suga, par le Sporting Club Aïkido de Saint-Pierre-du-Mont. Au dojo du COSEC.

Rens au 06 32 95 29 87 - daikyokandojo@gmail.com - www.daikyokan-dojo.fr

SAMEDI 5 JANVIER

Repas des Aînés à partir de 12h Salle Multisports, rue Collette Besson.

Rens : 05 58 76 44 82

VENDREDI 11 JANVIER

« 1 air 2 violons » en partenariat avec les JMFrance, - Humour musical. A 19h, Au Pôle, tout public

DIMANCHE 13 JANVIER

Loto Bingo du Comité des Fêtes, 15h Salle du Temps Libre.

Concours peintures amateurs

Thème «En équilibre»

Dépôt des tableaux au Forum du 13 au 27 mars 2019. Exposition du 1^{er} au 12 avril 2019 à la mairie. Remise des prix le vendredi 12 avril 2019 à 18h30 à la mairie.

Concours de nouvelles

Thème «En équilibre»

Date limite d'envoi des nouvelles le 21 janvier 2019 à : Forum de la Culture et des Loisirs, Concours de Nouvelles "Les Nouvelles du Mont", Square Jean Moulin, 40280 Saint-Pierre-du-Mont. Remise des prix le vendredi 12 avril 2019 à 18h30 à la mairie.

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Saintpieroises, saintpierois

Une nouvelle rentrée marquée comme chaque année par le forum des associations qui par la diversité et le nombre des exposants montre la vitalité de votre commune.

Démarrés pendant les vacances, les travaux d'agrandissement de la crèche (10 berceaux supplémentaires) prouvent l'importance apportée à la petite enfance, l'avancement du COSEC permet déjà aux sportifs de profiter de nouvelles installations. Les travaux de la piscine sont en cours d'étude, il n'est pas question de faire du « vite fait » comme certains l'auraient voulu, mais la responsabilité de vos élus est de vous garantir des dépenses utiles et réfléchies. Le changement des types d'éclairage du centre ville fait partie de cet esprit de respecter la planète en faisant des économies d'énergie et de préparer l'avenir. Les abribus, les travaux d'accessibilité concourent à cette vision du futur de votre commune.

Les animations ne sont pas oubliées, les sorties « nature » organisées périodiquement et surtout le spectacle son et lumière de Saint Pierre viennent compléter la participation de vos élus à la préparation de la saison culturelle de l'agglomération. En effet, aussi bien pour le scolaire que l'économie, le tourisme ou la voirie, vos élus participent à tous les travaux de Mont de Marsan agglomération, tout en s'activant pour organiser un certain nombre de manifestations sur la commune.

L'amélioration des conditions de vie dans le quartier de La Moustey est aussi une des préoccupations majeures de vos élus. Les discussions avec l'Etat et le département sont près d'aboutir afin de démarrer les travaux qui, nous en sommes sûrs, offriront une meilleure qualité de vie pour les habitants de ce quartier, tout en ayant une cohérence de réflexion sur l'ensemble des quartiers de la commune.

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Menasse mérite de garder un parking gratuit en été !

Les vacances sont déjà loin et la rentrée est passée depuis quelques semaines, Mais l'heure des comptes a déjà sonné ! Nous voulons parler ici du parking payant de la base de loisirs du Marsan à Menasse, que nous avons dénoncé avant l'été. Comme un grand nombre d'entre vous, nous avons malheureusement pu observer une fréquentation largement en baisse, nous l'avons d'ailleurs indiqué, et pensons que cette baisse est essentiellement liée à cette décision portée par le Maire de Saint-Pierre-du-Mont, de faire payer ce parking.

Et oui ! Jean-Pierre Jullian, alors Maire de notre ville, avait fait le choix d'aménager ce lieu, pour se promener, se baigner en toute quiétude, de manière totalement gratuite, toujours avec cette dimension sociale, au service de tous.

Alors, Mr Bonnet, préfère raisonner de manière comptable et a validé sans broncher ce parking payant. Quand nous lui demandons les chiffres de la fréquentation, les dépenses et les recettes liées à ce dossier, il nous dit qu'il ne les a pas et qu'il nous les communiquera plus tard, Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant dès que nous aurons ces chiffres, en installant un véritable débat public, tout en en continuant à demander la gratuité pour l'été prochain.

Nous le disons sans cesse, le Maire de St-Pierre-Du-Mont ne joue pas son rôle à la communauté d'agglomération, il ne porte aucun dossier de fond, et ne défend pas les saint-pieroises et les saint-pieroises quand il doit le faire.

Saint-Pierre-du-Mont, ensemble,
préparons l'avenir
E. Mezrich, M. Rousseau, J. Paris, P.
Beaumont, A. Arrieu, M.C. Bernardie

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

L'impact de la taxation du parking d'accès à la base nautique est bien réel !

Même si, à ce jour, les chiffres officiels n'ont pas été communiqués, chacun a pu constater que la fréquentation de la base de loisirs a diminué de façon conséquente durant les mois de juillet et août derniers.

Il apparaîtrait que certaines activités ludiques, notamment celles liées à « l'accrobranche » n'aient pas enregistré un recul notoire d'accueil d'enfants et de jeunes. Par ailleurs, La fréquentation du restaurant installé sur ce site aurait été également, semble-t-il, constante. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette régularité.

Par contre, il n'en va pas de même pour la fréquentation du lac de baignade et de sa plage de sable blanc pourtant si prisés les étés précédents par un public familial issu en grande majorité de Saint Pierre du Mont et de sa périphérie.

L'impact de la taxation de l'accès au parking a donc été bel et bien réel ! Et ce sont les ménages aux revenus les plus modestes de notre territoire et les retraités qui ont eu à subir ce désenchantement et ce désagrément notoire.

Cette décision constitue donc une mauvaise décision ! Non seulement, comme nous l'avons déjà souligné, parce qu'elle est contraire à l'esprit dans lequel avait été imaginé cet espace de loisirs ouvert à tous gratuitement mais encore du fait du bilan que l'on peut en dresser aujourd'hui par une fréquentation bien moindre que les années précédentes.

Nous espérons donc que ce constat négatif contribue à une réflexion plus approfondie dépassant la simple logique de l'apport financier et que cette décision de taxation soit purement et simplement abandonnée dès l'été prochain.

Arlette Tapiou-Dangla
Pour « St Pierre Autrement »

UN SON ET LUMIÈRE AU CŒUR DE LA VILLE

Près de 300 personnes ont assisté au son et lumière relatant l'histoire de Saint-Pierre-Du-Mont, samedi 29 septembre. Une grande satisfaction pour les bénévoles qui se sont investis corps et âme durant des mois pour monter ce spectacle. Les félicitations du public ont été adressées à l'historienne Jeanne-Marie Fritz, auteure du scénario, aux metteurs en scène Stéphane Renout et Éric Anziani de l'école Cinémagis, au musicien Serge Cladères, à l'Ensemble Vocal Chorian, à l'Amicale Laïque de Morcenx (costumes) et aux élus référents, Delphine Salembier et Nadine Payneau. Une expérience à renouveler ?

